



INVITATION - PROGRAMME DE LA RENCONTRE-DÉBAT

L'urbanisme à l'heure du numérique

Comment accompagner et préparer
les communes, intercommunalités
et services de l'État pour la fin 2021 ?

Judi 25 avril 2019
14h00 – 18h00
Auditorium de l'AMF

L'urbanisme à l'heure du numérique

Comment accompagner et préparer les communes, intercommunalités et services de l'État pour la fin 2021 ?

L'urbanisme touche au plus près le quotidien des habitants, leur qualité de vie, leur condition de logement, leur environnement et leur santé. Il constitue aussi pour les maires et présidents d'intercommunalité un enjeu déterminant, qui fonde leurs projets de territoires.

La numérisation commence à être progressivement mise en œuvre dans les domaines de l'urbanisme et de la construction (planification, modélisation des informations du bâtiment). Des échéances sont fixées.

Au 1^{er} janvier 2022, la dématérialisation de la réception et de l'instruction des autorisations d'urbanisme entrera en vigueur pour un grand nombre de communes et d'intercommunalités.

Quels gains peuvent être attendus de la part des collectivités et des usagers de la numérisation de l'urbanisme ? Quelles difficultés peuvent être rencontrées alors que le plan très haut débit doit en principe permettre à chaque territoire de bénéficier d'une couverture numérique à l'échéance 2022 ? Comment relever le défi de l'accompagnement du changement pour les services instructeurs ? ...

C'est pourquoi, le ministère de la Cohésion des territoires, l'AMF et l'AdCF ont décidé de s'engager avec les collectivités pour partager et mutualiser, dès aujourd'hui, des solutions techniques, juridiques, organisationnelles et humaines nécessaires à un tel chantier tant pour les communes et les intercommunalités que pour les services de l'État.

Cette initiative se traduira par la signature d'une charte d'engagements réciproques qui a vocation à lancer le réseau d'acteurs « Urbanisme et numérique ».

14h00 Accueil café des participants

Introduction par **Sébastien Martin**, vice-président de l'AdCF et **Pierre Jarlier**, vice-président de l'AMF.

Le séminaire alternera, sur ses quatre séquences : temps de présentation, temps d'échanges en tribune et avec la salle.

Première séquence : **Les documents d'urbanisme numérisés**

Géo-portail de l'urbanisme : présentation et démonstration. Son utilisation actuelle et future.

Deuxième séquence : **Conception du bâtiment à l'ère numérique : quels outils ?**

Les outils modélisés pour optimiser la gestion et le pilotage des constructions et de l'aménagement de l'espace : Building Information Modeling, (BIM), ...

Troisième séquence : **La dématérialisation du droit de préemption (DIA)**

Enjeux et perspectives de la dématérialisation des DIA pour les collectivités territoriales et pour les services de l'État.

Quatrième séquence : **La dématérialisation des demandes d'autorisation d'urbanisme**

- La préparation des collectivités aux échéances du 1er janvier 2022 ; les moyens à mobiliser.
- Le portail d'assistance aux demandes d'autorisations d'urbanisme (ADAU) ouvert sur le site service-public.fr : présentation et développement futur.
- Intervention de **Jean-Louis Missika**, adjoint à la maire de Paris en charge de l'urbanisme, de l'architecture (sous réserve).

17h30 Conclusion par **Julien Denormandie**, ministre auprès de la ministre de la Cohésion des territoires et des Relations avec les collectivités territoriales, chargé de la Ville et du Logement.

18h00 Signature de la charte d'engagements réciproques et lancement du réseau « Urbanisme et numérique ».

**ASSOCIATION
DES MAIRES DE FRANCE
ET DES PRÉSIDENTS
D'INTERCOMMUNALITÉ**

Auditorium
41, quai d'Orsay
75007 Paris

Métro : Lignes 8 et 13 – Station Invalides
Ligne 12 – Station Assemblée nationale

Bus : Lignes 28, 63, 83 et 93 – Arrêt Pont des Invalides

RER : Ligne C – Station Invalides

Inscription gratuite et obligatoire, enregistrée dans la limite
des places disponibles par courriel auprès de : dvue@amf.asso.fr